

LES ESSENTIELS DE LA RE2020 (REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020)

Cette formation traite de la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs « RE2020 » et aborde les 3 principaux objectifs fixés par le Ministère de la Transition Écologique dans la lutte contre le changement climatique

■ Objectifs opérationnels

- Identifier les enjeux et le contexte de la mise en place de la RE2020

■ Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études, de la maîtrise d'oeuvre, de la maîtrise d'ouvrage et en entreprise
- Responsables travaux
- Opérateurs d'étanchéité à l'air
- Architectes
- Diagnostiqueurs immobiliers

🕒 Durée

7.00 Heures

1 Jour

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Contexte climatique et énergétique

Contexte réglementaire

- Historique de la Réglementation Thermique (RT)
- Evolution entre RT2012 et RE2020, entre E+ C- et RE2020

Les enjeux des performances de la RE2020

- Enjeux énergétiques, climatiques et de confort d'été pour le bâtiment
- Cadre réglementaire de la RE2020
- Rappels sur l'expérimentation E+C
- Mise en place de la RE2020 et évolutions par rapport à la RT2012

Les 3 objectifs poursuivis et les indicateurs

- La réduction des consommations énergétiques
- Diminution de l'impact carbone de la construction des bâtiments
- La garantie de la fraîcheur dans les bâtiments

Les 6 indicateurs :

- Performance énergétique des constructions neuves
- Bbio : Besoins bioclimatiques pour le chauffage, le rafraîchissement et l'éclairage
- Cep : Consommation en énergie primaire
- Cep-nr : Consommation en énergie primaire non renouvelable
- Diminuer l'empreinte carbone des bâtiments
- Ic construction : Impact carbone du bâtiment
- Ic énergie : Impact carbone lié aux consommations énergétiques
- Garantir la fraîcheur pendant les étés caniculaires
- DH : degré-heures d'inconfort

Exigences de moyens imposées par la RE2020

- Isolation thermique, éclairage naturel, étanchéité à l'air, confort d'été, consommations d'énergie selon le type de bâtiment

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'illustrations au travers de cas concrets.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur génie énergétique, génie climatique.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com